

OÙ TROUVER LES DÉFIBRILLATEURS À VILLEURBANNE ?

accessible aux heures d'ouverture de l'équipement

accessible à toute heure, sur la voie publique

1. Complexe sportif Boiron-Granger
51 rue Pierre-Baratin
2. Complexe sportif des Iris
82 rue Pierre-Voyant
3. Complexe sportif des Brosses
214 rue de la Poudrette
4. Salle des Gratte-ciel
98 rue Francis-de-Pressense
5. CCVA
234 cours Émile-Zola
6. Espace Info
3 avenue Aristide-Briand
7. MSP Saint-Jean
30 rue Saint-Jean
8. Stade Armand
20 rue Louis-Armand
9. Gymnase du Tonkin
81 rue du Tonkin
10. Stade Séverine (salle de la soie)
17 rue Séverine
11. Astrahalle (dans le village)
44 avenue Marcel-Cerdan
12. Hôtel Mercure
(hall d'accueil de l'hôtel)
7 place Charles-Hernu

UN DÉFIBRILLATEUR DANS UN CAFÉ

Le café Kashmir, 56 cours Tolstoï, s'est équipé d'un défibrillateur. Ce nouveau point de défibrillation en cas de malaise cardiaque complète ceux installés par la Ville, dont cinq sont accessibles à toute heure sur la voie publique (complexe sportif des Brosses, 82 rue Pierre-Voyant ; salle des Gratte-Ciel, 98 rue Francis-de-Pressensé ; CCVA, 234 cours Émile-Zola ; hall d'accueil de l'hôtel Mercure, 7 place Charles-Hernu et Espace info, 3 avenue Aristide-Briand). Pour repérer tous les défibrillateurs :

<http://plan.villeurbanne.fr>
ou sur l'application mobile Villeurbanne

EN BREF

LES MAISONS DU RHÔNE ONT CHANGÉ DE NOM

Les Maisons du Rhône ont changé de nom au 1^{er} janvier pour s'appeler Maisons de la Métropole de Lyon. Leurs missions restent cependant les mêmes : accompagner les familles et prendre soin des tout-petits, protéger les enfants et signaler les cas de maltraitance physique, organiser le maintien à domicile des personnes âgées dépendantes, aider les plus démunis à surmonter leurs difficultés... Villeurbanne compte cinq de ces équipements : **24 allée des Cèdres**, tél. : 04 72 37 66 13 ; **64 rue du 8-mai-1945**, tél. : 04 37 48 48 10 ; **30 rue de la Baisse**, tél. : 04 78 03 46 00 ; **2 allée Henri-Georges-Clouzot**, tél. : 04 78 89 02 81 ; **74 cours Émile-Zola**, tél. : 04 72 65 25 92.

« Coups de cœur de l'économie », quinze entreprises distinguées

La société ACS Biotech, start up spécialisée dans les biotechnologies, a reçu le prix de l'Innovation de la 6^e édition des « Coups de cœur de l'économie », organisés par le Gevil (Groupement des entreprises de Villeurbanne). Quinze entreprises ont été distinguées le 2 février. Parmi elles, Charles Jouffre, tapissier à la renommée internationale, a reçu le prix de l'Export ; celui du Numérique a été décerné à Econocom, qui emploie 800 salariés et celui de l'Artisanat est allé à Bike Citizen, dédié à la réparation et location de VTT. Le prix spécial du jury a récompensé le réseau d'entreprises Le Relais, en pointe dans la collecte, le tri et la valorisation textile. ■



LES INVITES 2017 EN PRÉPARATION

« 100 guitares sur un bateau ivre ». Inspiré d'un poème d'Arthur Rimbaud, Gilles Laval a présenté avec une vingtaine de ses élèves de l'École nationale de musique son projet de création musicale, aux Ateliers Frappaz, le 9 février. Un appel à participation a été lancé pour réunir des guitaristes de tous niveaux, pour ce concert qui aura lieu le 22 juin. Six répétitions seront organisées à l'ENM entre mars et juin.



TERRAIN DES SOEURS : LE FUTUR PARC ELIE-WIESEL PRÉSENTÉ AUX HABITANTS

Une trentaine de personnes a assisté, le 1^{er} février, à la réunion publique de présentation du futur parc Elie-Wiesel. D'une superficie de 4 400 m², le parc reliera le quartier des Buers à celui de Croix-Luizet. « Ce parc permet de réintégrer de la nature en ville, important pour ses habitants, pour leur santé et pour la biodiversité » a précisé Anne Reveyrand, adjointe en charge du Développement durable et de la nature en ville. Les acteurs du projet (Grand Lyon Métropole, ville de Villeurbanne et l'aménageur urbain la Serl) ont confié l'aménagement du parc à l'agence APS. Une grande allée traversera le parc dans toute sa diagonale, longée de vergers et de bancs. Un jardin de cultures sera agencé sur la partie nord et comprendra des potagers, jardins de fleurs et de petits fruits. Sur la partie sud, un jardin de nature permettra de réceptionner les eaux pluviales. Des aires de jeux pour les enfants seront également construites. La livraison du parc Elie-Wiesel est prévue pour fin 2019.

CASQUE À VÉLO : OBLIGATOIRE POUR LES MOINS DE 12 ANS

À partir du 22 mars, les enfants de moins de 12 ans devront porter un casque à vélo, qu'ils soient conducteurs ou passagers. Le casque diminue le risque de blessure sérieuse à la tête de 70 %, de blessure mineure de 31 % et le risque de blessure au visage de 28 %. Dès le 22 mars, un adulte transportant à vélo un enfant ou accompagnant un ou des enfants sans casque, risquera une amende de 90 euros.

LA CARSAT DISTINGUE EMH POUR SON ACTION ENVERS LES SENIORS

La Carsat Rhône-Alpes (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail) a versé une subvention de 2000 euros au bailleur social Est Métropole Habitat pour son projet "Attentifs", présenté dans le cadre des trophées de l'innovation sociale. La démarche vise à permettre le maintien à domicile des personnes âgées, qui représentent 25 % des locataires. Cela passe par l'aménagement des logements, la mise en place de services, la lutte contre l'isolement...